



FORÊT DOMANIALE DE VERDUN

**CONTRAT DE PROJET
2014 - 2018**



Crédits photographiques de couverture

Frédéric Hirschberger / ONF

Anne-Marie Granet / ONF

Marie Jacquinet

CONTRAT DE PROJET 2014/2018

Forêt domaniale de Verdun VERDUN 14/18 UNE FORÊT D'EXCEPTION

Candidate au label Forêt d'Exception®

Entre, d'une part,

L'Etat, représenté par Isabelle Dilhac, préfet de la Meuse

D'autre part,

L'Office national des forêts, représenté par Christophe Gallemant,
directeur territorial de la Lorraine

ET

Le Département de la Meuse, représenté par Christian Namy Sénateur,
président du Conseil Général, habilité par délibération de la commission
permanente du .../.../2014

ET

La Région Lorraine, représentée par Jean-Pierre Masseret, président
du Conseil Régional, habilité par délibération de la commission
permanente du .../.../2014

ET

L'Association départementale des communes forestières de la Meuse,
représentée par Evelyne Ottenin, présidente et rapporteur National
« Forêt d'Exception » auprès de la Fédération nationale des communes
forestières

ET

Le Général de corps d'armée, Patrick Ribayrol, gouverneur militaire de
Metz officier général de la zone de défense et de sécurité Nord Est,
officier général chargé de la zone de soutien Nord-Est et commandant
des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne.

ET

La Fondation du Patrimoine, représentée par son directeur général,
Frédéric Neraud

ET

La Communauté de Communes du Pays de Charny, représentée par Marie-Paule Soubrier, présidente, habilitée par délibération du conseil communautaire du 05/11/2013

ET

La Fédération départementale des chasseurs de la Meuse, représentée par Michel Thomas, président

ET

L'association Meuse Nature Environnement, représentée par son président François Simonet

ET

Jean-Paul Amat Géographe professeur des Universités, Paris IV, Sorbonne

ET

La Ville de Verdun, représentée par son maire, Arsène Lux

ET avec le concours de

DRAC Lorraine : Pôle patrimoines Architectures Territoire coordination - Conservation Régionale des Monuments Historiques et Service Régional de l'Archéologie,

DREAL Lorraine : Service ressources et milieux naturels Division gestion et valorisation des espèces et espaces patrimoniaux Pôle Natura 2000, Comité Régional du Tourisme de Lorraine, (CRT)

Groupe Interprofessionnel de Promotion de l'Economie du Bois en LORraine (GIPEBLOR),

Délégation Militaire Départementale de la Meuse,

Direction Départementale des Territoires, (DDT)

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine,

Conseil Général de la Meuse : Service Environnement et Energie -

Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Environnement et du Développement Durable - Mission Histoire,

Comité Départemental du Tourisme de la Meuse, (CDT)

Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Meuse (CAUE),

Communauté de Communes de la région de Charny sur Meuse représentant les villages détruits en 1916 et en sa qualité de Maître d'Ouvrage pour la ZSC « Corridor de la Meuse » Natura 2000,

Office de tourisme du Pays Verdunois,

L'E.P.I.C. Tourisme de Verdun

Lorraine Lépidoptérologie

Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères (CPEPESC - Lorraine),

Centre Ornithologique Lorrain (COL),

Association Connaissance de la Meuse,

Association pour la sauvegarde du champ de bataille (ASCB),

Comité de l'Ossuaire de Douaumont,

Comité national du souvenir de Verdun (CNSV)

Centre Mondial de la Paix,

Avant propos

Jean Paul Amat Géographe professeur des Universités, Paris IV, Sorbonne

La forêt domaniale de Verdun puise son originale identité dans une histoire brève, moins d'un siècle, mais exceptionnelle. Trois processus synchrones contribuèrent à la façonner.

Les champs de bataille furent classés en zone rouge. En Meuse, l'Etat expropria la plus grande partie de celle-ci et, en 1923, confia à l'administration des forêts la tâche d'y « construire » deux nouvelles forêts domaniales, le Mort-Homme et Verdun. Le périmètre de celle-ci incluait 3 000 ha d'anciens bois communaux et privés et 6 000 ha des terroirs agricoles de sept villages disparus.

Une reconquête végétale spontanée, aussi rapide qu'inattendue, frappait tout visiteur. En 1921 déjà, le champ de bataille se couvrait de pelouses et de landes, de ronciers et de recrus des anciens bois.

La décennie de la Reconstruction (1919-1929) engendra les pèlerinages d'anciens combattants et le tourisme de mémoire. L'ossuaire et la nécropole nationale de Douaumont, les forts de Douaumont et de Vaux accueillèrent la quasi-totalité des 300 000 visiteurs annuels, dont 100 000 étrangers, du champ de bataille de Verdun¹.

Comment préserver l'intégrité de ce champ des morts qui, consubstantiel aux pèlerins, devenait patrimoine ? En 1932, l'œuvre de boisement, marquée à ses débuts par le débat national *Doit-on reboiser Verdun ?*, était achevée. Au bilan, 28,5 millions de plants avaient été utilisés². Les résineux dominaient, qui conféreraient au champ de bataille une majesté austère. En 1974, l'aménagiste engageait l'option décisive de la transformation des peuplements. Depuis, les plantations de chênes et de hêtres succèdent aux futaies résineuses, engageant le devenir à long terme de la forêt, de ses paysages, de son économie, de ses relations aux hommes et à l'histoire.

Au début des années 2000, le plateau de Douaumont, non boisé, devint site Natura 2000 : anciens forts et abris abandonnés abritent de riches colonies de chauves-souris, qui trouvent leurs aires de nourrissage dans les pelouses, les fruticées et les lisières. En 2005, le site fut élargi à toute la forêt de Verdun et à celle du Mort-Homme, son *alter ego* de rive gauche de la Meuse : les formes héritées (trous d'obus inondés, fonds de tranchées...) accueillent deux espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire, le crapaud Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté ; les espaces ouverts conservatoires abritent, eux, d'exceptionnelles biodiversités spécifique et paysagère. Ce renouvellement de la biodiversité n'engendre-t-il pas une autre sacralité ?

En 2013, sous le linceul forestier de cette terre grêlée en « peau d'orange » et marquée par la mort et la solennité des recueils, est passé l'œil du laser. Le champ de bataille livre des images inédites et confiera de nouveaux secrets, avant de devenir, pour les gestionnaires comme pour les visiteurs, un site d'application des outils de l'espace connecté.

Son originalité, les enseignements sylvicoles comme les valeurs patrimoniale et éducative qu'elle délivre légitiment la candidature de la forêt domaniale de Verdun au label Forêt d'Exception. Partagé par tous les acteurs du territoire, soutenu par tous les meusiens, un cahier d'actions l'anime et en construit l'avenir. Un partenariat entre l'Office national des forêts et ces acteurs porte le contrat de projet qui entérine le programme d'actions et en assure le financement. En résulte une coproduction des objectifs d'aménagement, la production de bois, la valorisation culturelle et touristique des patrimoines archéologique, historique et mémoriel, toutes réponses aux enjeux d'un projet global de développement tourné vers la gestion durable, multifonctionnelle et partagée de la forêt.

Alors que s'ouvre le Centenaire de la Grande Guerre, l'attribution du label Forêt d'Exception n'est-elle pas la plus cohérente des réponses que la collectivité puisse adresser à ceux qui donnèrent leur vie, comme à ceux, de tous âges et de tous pays, qui ressentent intérêt et émotion lorsqu'ils découvrent ce territoire à la dimension universelle ?

Née d'un séisme anthropique, construite à chaud, la forêt domaniale de Verdun est un laboratoire *in vivo* des interactions environnementales et sociétales, dont la connaissance et la conduite sont un défi pour le siècle qui s'ouvre.

¹ Comptes-rendus des séances du Conseil général de la Meuse, année 1930.

² Ed. RIEBEN, « Exposé sur les résultats des reboisements de la forêt domaniale de Verdun », Bull. SFFC, congrès de 1951, Metz.

Rappel des orientations stratégiques figurant dans le protocole d'accord du 22 octobre 2011

Orientation 1

Améliorer la notoriété du champ de bataille de Verdun, promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine et une approche éco responsable

- La forêt domaniale de Verdun, un atout du département de la Meuse au service d'un tourisme de mémoire exemplaire,
- une synergie de promotion (ONF, territoire et ses acteurs),
- une signalétique symbolique, identitaire
- un accueil des publics et des usagers conforme à cette démarche
- une meilleure appropriation de la forêt par la population locale

Orientation 2

Faire du terrain un laboratoire pour une gestion forestière intégrée exemplaire

- un objectif d'inventaires ambitieux (faune, flore, patrimoine, archéo...)
- des expérimentations de techniques innovantes pour une sylviculture, une production et une mobilisation des bois de très grande qualité, qui soient :

Respectueuses :

- du milieu naturel
- des richesses patrimoniales inventoriées ou potentielles
- de la fragilité de certains milieux, qui pourrait être amplifiée par les évolutions climatiques.

Cohérentes avec :

- des fonctions sociales à développer en relation avec les objectifs de promotion du centenaire
- des évolutions industrielles et sociétales concernant l'utilisation du matériau bois
- un objectif de transfert d'expérience sur la gestion de massifs forestiers ordinaires

Orientation 3

Inscrire dans la durée un projet économique et de développement local, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

- en cohérence avec les schémas de développement, les conventions de partenariats, les politiques des filières existantes.
- en complémentarité avec les initiatives des partenaires locaux.

Orientation 4 : Les activités militaires

Les activités militaires actuelles et à venir ainsi que les travaux nécessaires à leur bon déroulement sur les terrains relevant de l'Etat-défense ne seront pas impactés par les mesures prévues dans le futur contrat de projet. De même, les engins militaires pourront continuer à circuler sur les voies existantes.



Orientation 1 : améliorer la notoriété du Champ de bataille de Verdun



Orientation 2 : gestion forestière intégrée



Orientation 3 : assurer un lien entre la forêt, son territoire et ses acteurs



Orientation 4 : activités militaires maintenues

Contrat de projet 2014/2018

Vue la Charte Nationale « Forêt d'Exception » qui fixe les principes fondamentaux de la démarche,

Vu le Protocole d'accord, signé le 22 octobre 2011 qui marque l'adhésion des signataires à la Charte Nationale, qui fixe les grandes orientations structurantes du projet,

Les signataires du présent contrat de projet conviennent de ce qui suit :

Article 1 : Engagement des parties

Les signataires du contrat de projet « VERDUN 14/18 Une Forêt d'Exception » s'engagent, pour la période 2014 - 2018 (cinq ans), à mettre en œuvre de façon concertée le programme d'actions annexé (Annexes 1 et 2).

Article 2 : Mise à disposition des moyens humains et financiers

Les porteurs des différentes actions (cf. tableau en annexe 1) s'engagent à mobiliser les moyens humains et nécessaires à leur mise en œuvre. Les plans de financement seront montés indépendamment du contrat, et figureront dans les dossiers de demande de subventions faites aux partenaires ou dans les conventions passées avec les partenaires financeurs des actions. Le montage des plans de financement relève de chaque maître d'ouvrage ou porteur de projet.

Article 3 : Maîtrises d'ouvrage

Dans le cadre de l'exécution du contrat, les actions impliquant l'aménagement d'ouvrages ou la réalisation de travaux en faveur du patrimoine culturel et naturel portant sur des terrains domaniaux se feront dans le cadre de conventions particulières passées entre l'ONF et le porteur de l'action.

Article 4 : Evaluation et suivi

Chaque projet inscrit au contrat figure dans le tableau de synthèse des projets (annexe 1) et fait l'objet d'une fiche projet détaillée (cf. fiches en annexe 2). Le comité de pilotage est chargé de suivre l'avancement global de ces projets (tableau de suivi établi annuellement), et d'établir un bilan à la fin de la période de réalisation du contrat. Toute modification importante que le comité de pilotage souhaiterait apporter au contrat se fera sous la forme d'un avenant au présent contrat.

Article 5 : Exécution du présent contrat

Dans la continuité du protocole d'accord signé le 22 octobre 2011,

- Le comité de pilotage valide le présent contrat de projet. Organe de décision, il est chargé de conduire la candidature au label Forêt d'Exception à ses différentes étapes : il fixe les grands objectifs poursuivis dans

le cadre du label Forêt d'Exception, il vote les actions à engager et il en fixe les échéances. Enceinte de débats, il se réunit périodiquement sur proposition du comité exécutif.

- Le comité exécutif, émanation du comité de pilotage, est chargé du suivi opérationnel et de l'exécution du présent contrat de projet et ses actions. Il peut consulter les commissions d'experts sur les diverses thématiques identifiées : domaines de l'environnement, de la gestion forestière, du tourisme, de l'histoire, de l'archéologie et des paysages.

Chaque trimestre, le comité exécutif présente une évaluation des actions au comité de pilotage qui décide des suites à donner.

Sur proposition du comité exécutif, l'entrée de nouveaux membres ou le remplacement de l'un des membres du comité de pilotage, est étudiée et validée en comité de pilotage.

Article 6 : Protection diffusion des données

Le présent contrat de projet prévoit de parfaire les connaissances sur les patrimoines naturels, archéologiques et forestiers. Une convention et une charte d'utilisation des données sera proposée au copil pour validation courant 2014.

Article 7 : Durée

le présent contrat entre en vigueur au 1^{er} janvier 2014 il est établi pour une durée de cinq ans (5 ans) et prendra fin le 31 décembre 2018.

Article 8 : Réglementation en vigueur

La forêt domaniale de Verdun est gérée par l'ONF (aménagement forestier 2005/2020) elle fait partie du réseau Natura 2000. On y trouve des monuments historiques et un site classé (loi de 1930) « le plateau de Douaumont ». En conséquence chaque projet inscrit au présent contrat doit faire l'objet d'un dossier destiné aux autorités compétentes : ONF, DRAC, DREAL, DDT.

Article 9 : Litige

Les parties conviennent que toutes contestations qui pourraient s'élever à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat et qui ne pourraient pas être résolues à l'amiable seront portées devant le Tribunal administratif de Nancy.

Liste des actions inscrites au contrat

VOLET 1

Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances en forêt

L'objectif est ici de développer les connaissances historiques et écologiques sur la forêt de Verdun, au regard de l'héritage de la guerre et d'un siècle d'évolution, puis de définir une gestion forestière adaptée à ces enjeux, dans la continuité des actions engagées par les aménagements forestiers successifs.

Thème 1.1 - Inventaire du patrimoine culturel

Mémoire de la Grande guerre et travaux de recherche complémentaires

La mission de télédétection aérienne LIDAR a produit un Modèle Numérique de Terrain prometteur qui permettra de décrire et de cartographier des vestiges en vue de l'élaboration d'un programme de recherche scientifique avec le SRA (Service régional de l'archéologie - DRAC), le milieu universitaire et le soutien de Jean-Paul Amat, professeur des universités auteur d'une thèse de biogéographie sur les forêts nées de la guerre..

Thème 1.2 - Inventaire du patrimoine naturel

Faune, flore, habitats, eau et zones humides

La forêt, les tranchées, les trous d'obus et d'anciens abris caverne, constituent des milieux propices à l'installation d'une grande diversité d'espèces animales et végétales. Les conclusions des études de faisabilité pour un parc national, avec la conjonction de Natura 2000 et de Forêt d'Exception nous amènent à proposer des actions portant sur des inventaires complémentaires des patrimoines floristiques et faunistiques : oiseaux, chiroptères, insectes, amphibiens, reptiles, champignons saproxyliques, plantes introduites par le conflit, cours d'eau et zones humides, pelouses calcaires..

Thème 1.3 - Gestion adaptée du massif forestier

aux conditions historiques, naturelles, économiques et techniques

En concertation avec le Service régional de l'archéologie et à l'aide d'un classement des vestiges proposé par les archéologues et les universitaires, il s'agit d'envisager des techniques de gestion forestière qui répondent aux objectifs de conservation et / ou de valorisation de cet espace mémoriel.

1 - Définir les conditions économiques et techniques d'adaptation de l'exploitation forestière à tous ces enjeux (économiques, biodiversité, protection des sols, préservation des vestiges), en évaluant la mise en place de solutions les mieux adaptées et leur faisabilité économique.

2 - Gérer le plateau de Douaumont (site classé loi de 1930) comprenant une surface importante en libre évolution depuis un siècle : avec l'ouverture des paysages et de perspectives entre les sites phares, rédaction d'un plan de gestion concerté.

3 - Préserver l'historique des boisements de la forêt domaniale de Verdun, sa création et son évolution depuis un siècle. Pour cette composante essentielle à la découverte du champ de bataille, il faut à la fois veiller au maintien des bois anciens d'avant guerre, conserver des résineux témoins des boisements d'après guerre et gérer la forêt feuillue installée à partir des années 1970.

4 - Restaurer la qualité écologique des cours d'eau. Des travaux de génie écologique seront mis en oeuvre dans les lits mineurs et sur les berges des ruisseaux. Une gestion de la ripisylve favorisera les essences forestières les mieux adaptées, avec la gestion des zones humides limitrophes.

Thème 1.4 - Publications scientifiques et techniques

Transfert des connaissances au sein des réseaux d'experts

La richesse des informations données par les actions précédentes sera valorisée par des publications à caractère scientifique ou technique. Cette valorisation auprès des réseaux d'experts sera réalisée par des séminaires ou par la publication d'articles dans des revues spécialisées nationales et internationales sur les thématiques suivantes : histoire, patrimoine culturel, écologie et environnement.

VOLET 2

Offre touristique sur le Champ de bataille

L'objectif est ici de développer une offre de découverte répondant aux attentes exprimées par le public, d'accroître la fréquentation et d'allonger la durée du séjour des visiteurs.

Thème 2.1 - L'accueil sur site

Accueillir, servir et informer

Le diagnostic a mis en évidence la nécessité pour les visiteurs de rassembler en un lieu central et accessible à tous, les services, les informations générales et l'offre de découvertes disponibles sur le champ de bataille.

La création et l'animation d'un pôle d'accueil

Dans le projet de renaissance du Mémorial (programme distinct du présent contrat, mené par le C.N.S.V.), un pôle d'accueil offrira les services d'accueil et d'orientation et de vente de circuits sur le champ de bataille.

Ce pôle d'accueil sera doté d'une équipe compétente pour renseigner, orienter et informer sur les offres de découverte au sein des sites du champ de bataille de Verdun et vers les autres sites de la Grande guerre en Meuse (Argonne, Les Eparges, Saint-Mihiel, Spincourt, Souilly, ...), Il abritera aussi un lieu d'exposition sur le thème Forêt & Territoire.

La création d'un kiosque périphérique

A proximité du Mémorial et du pôle d'accueil, un kiosque extérieur, situé en lisière du village de Fleury, constituera le point de rendez-vous des visiteurs pour les départs de visites guidées ou la location de matériel (vélo électrique par exemple).

La requalification des forts de Vaux et Douaumont

La revalorisation touristique de ces deux sites emblématiques demande la remise à niveau de l'offre culturelle de chaque site, et d'importants travaux d'aménagement paysager de leurs abords (stationnements, signalétique, accessibilité des parcours extérieurs et des entrées).

La gestion durable du Musée de plein air

La prise en compte des 4 composantes Forêt / Environnement / Patrimoine historique / Tourisme nécessite la réalisation d'un plan de gestion qui permette au Conseil général, concessionnaire des sites, de gérer durablement les lieux qui lui ont été confiés et d'afficher sa volonté de transmettre ces lieux aux générations futures sans amputer une ou l'autre de leurs composantes.

Thème 2.2 - L'offre de paysages sur le Champ de bataille Révéler l'esprit des lieux

L'aménagement des entrées sur le champ de bataille, la préservation des grands paysages et le maintien des espaces ouverts « conservatoires du sol », contribuent à révéler l'esprit des lieux et leur authenticité historique.

Lire les grands paysages de la forêt de Verdun

Contempler les paysages depuis un point culminant c'est découvrir tout le passé forestier de ce territoire et ses grandes époques. Les grandes structures paysagères témoins du conflit et de la phase de reconstitution seront préservées (fiches « Gestion adaptée du massif forestier »).

En complément de cette action à l'échelle de la forêt, un support de lecture dynamique des paysages sera proposé sur le fort de Douaumont (vue à 360°) et sur la terrasse du Mémorial. Il évoquera successivement les paysages d'avant guerre, les conséquences de la bataille et l'histoire du boisement installé ensuite sur ce vaste territoire.

Voir les sols du Champ de bataille sous la forêt

Comme les anciens combattants qui souhaitaient le maintien des espaces ouverts témoins des combats, les visiteurs formulent aujourd'hui la

même attente : sous la forêt ils veulent « voir le sol de Verdun », le long des routes, des parcours de découverte et à proximité des grands sites. En plus de la réouverture de quelques espaces de transition entre les sites historiques et la forêt, un travail sur les lisières forestières est à mener. Des traitements spécifiques de la végétation du sous étage révéleront les mouvements de sol (talus, tranchées, trous d'obus etc),

Thème 2.3 : L'offre de découverte sur les sites majeurs Aménager de nouveaux parcours

Le label « Forêt d'Exception » participe pleinement à l'élargissement de l'attractivité de Verdun et de son champ de bataille, en offrant une découverte qui intègre les villages avant guerre, les fortifications, les boisements conservatoires de l'après guerre, la biodiversité et l'empreinte sur les paysages.

Avec des parcours historiques au plus proche des sites incontournables, des parcours de la biodiversité, un parcours écomobilité dit du « quadrilatère des forts », une route des villages détruits, **la création d'une offre** (pédestres, cyclo, routiers, équestres, éco mobilité) mettra en valeur les patrimoines culturels et naturels de l'ancien champ de bataille et permettra d'asseoir diverses prestations allant de la visite libre à la visite accompagnée, avec des moyens de locomotion adaptés. Une attention particulière sera portée à la préservation et au respect des sites et aux comportements que ces impératifs induisent.

VOLET 3 **Communication et partage de l'information**

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés «VERDUN 14/18, UNE FORÊT D'EXCEPTION»

Le développement des outils numériques

L'accès ADSL, le WIFI et la couverture téléphonique sont une condition essentielle pour envisager tout projet de développement, de structuration, de communication et de commercialisation touristique aujourd'hui. Le site du Champ de bataille - Verdun ne dispose pas actuellement d'une couverture optimale pour développer ces outils.

La mise en commun des messages et supports d'information

Une identité partagée «VERDUN 14/18 UNE FORÊT D'EXCEPTION», un logo et un langage commun, des supports partagés (pass découverte, carte 3D du champ de bataille, dossier de presse, photothèque), une exposition permanente « Forêt d'Exception » au pôle d'accueil, un événement annuel : « Les 4 jours de Verdun » et un message spécifique : information sur les risques liés au passé (obus, ferraille, ...) et ceux plus actuels notamment liés aux activités militaires entraînant la fermeture de certains accès les jours de tirs.

Thème 3.2 : Pilotage et suivi du programme d'action
Animation du comité de pilotage

Le Comité de Pilotage « Verdun Forêt d'Exception » réunit des acteurs qui interviennent dans le cadre du centenaire 14/18 sur la forêt champ de bataille depuis 2 ans et demi. C'est une **enceinte de communication des projets**. Le comité assure le lien entre tous les acteurs au plan local et pour toutes les initiatives dans le cadre des préparatifs du centenaire. Il est chargé du **suivi des actions** engagées par les acteurs de Forêt d'Exception : suivi des indicateurs de réalisation et bilans annuels.



Verdun - Douaumont

<p>Le Préfet de la Meuse</p> <p>Isabelle DILHAC</p>	<p>Le Directeur territorial Lorraine de l'Office national des forêts</p> <p>Christophe GALLEMANT</p>
<p>Le Président du Conseil Régional de Lorraine</p> <p>Jean-Pierre MASSERET</p>	<p>Le Président du Conseil Général de la Meuse</p> <p>Christian NAMY</p>
<p>La Présidente de la Communauté de Communes de Charny sur Meuse</p> <p>Marie-Paule SOUBRIER</p>	<p>Le Directeur Général de la Fondation du Patrimoine</p> <p>Frédéric NERAUD</p>
<p>Monsieur le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL gouverneur militaire de Metz, officier général de la zone de défense et de sécurité Est, officier général chargé de la zone de soutien Nord-Est et commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne.</p> <p>Général Patrick RIBAYROL</p>	<p>La Présidente de l'Association des Communes Forestières de la Meuse</p> <p>Evelyne OTTENIN</p>
<p>Le Président de Meuse Nature Environnement</p> <p>François SIMONET</p>	<p>Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Meuse</p> <p>Michel THOMAS</p>
<p>Le Maire de Verdun</p> <p>Arsène LUX</p>	<p>Université Paris IV Sorbonne</p> <p>Jean-Paul AMAT professeur géographe</p>

Fait à, le

Verdun 14/18
Une forêt d'exception

ANNEXE 1

Tableau de synthèse des projets

VOLET	Thème	Projet	TOTAL	Porteur	Partenaires	Fiche Action N°	
1 Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances en forêt	1.1	Inventaire du patrimoine culturel Mémoire de la Grande Guerre et travaux de recherche complémentaires	142 k€ HT	DRAC	ONF, SRI, Conseil Général de la Meuse, DRAC, Région Lorraine	1.1.1	
	1.2	Inventaire du patrimoine naturel Faune, flore, habitats, eau et zones humides	351 k€ HT	ONF		1.2.1	
	1.3	Gestion adaptée du massif forestier	1.3.1	Redéfinir les conditions économiques et techniques	45,8 k€ HT	ONF	1.3.1
			1.3.2	Gérer le plateau de Douaumont	26,2 k€ HT	DREAL / ONF	1.3.2
			1.3.3	Préserver l'historique du boisement de conifères	105 k€ HT	ONF	1.3.3
			1.3.4	Restaurer la qualité écologique des cours d'eau	180 k€ HT	ONF	1.3.4
	1.4	Publications scientifiques et techniques Transfert des connaissances au sein des réseaux d'experts	80 k€ HT	DARC, DREAL, ONF		1.4.1	
	Total VOLET 1			930 k€ HT			

VOLET	Thème	Projet	TOTAL	Porteur	Partenaires	Fiche Action N°	
2 Offre touristique sur le Champ de bataille	2.1 L'accueil sur site Accueillir, servir et informer	2.1.1 Créer et animer le Pôle d'accueil	500 k€ HT puis 410 k€ HT/an	SEMMA / CNSV / CDT55	CG55, Région, GIP Objectif Meuse, ONF, Fondation du patrimoine, Région Lorraine	2.1.1	
		2.1.2 Aménager un kiosque périphérique	150 k€ HT	ONF / CDT55		2.1.2	
		2.1.3 Requalifier les forts	7 000 k€ HT	CG55	GIP Objectif Meuse, CPER, Fondation du Patrimoine	2.1.3	
		2.1.4 Gérer durablement le musée de plein air	40 k€ HT	CG55	ONF, DREAL, DRAC	2.1.4	
	2.2 L'offre de paysages Révéler l'esprit des lieux	2.2.1 Lire les grands paysages de la forêt de Verdun	150 k€ HT	ONF	CG55, Région, GIP Objectif Meuse, ONF, Fondation du patrimoine	2.2.1	
		2.2.2 Voir les sols du champ de bataille sous la forêt	200 k€ HT	ONF / CG55		2.2.2	
	2.3 L'offre de décou- verte autour des sites majeurs Aménager de nou- veaux parcours	2.3.1 Découvrir l'histoire avec 4 parcours pédestres	702 k€ HT	ONF / CG55	Région Lorraine	2.3.1	
		2.3.2 Découvrir les milieux naturels, avec 2 parcours sur Froidette et le plateau de Douaumont	183 k€ HT	ONF		2.3.2	
		2.3.3 Circuit du Quadrilatère des forts, avec un parcours accessible à tous	543 k€ HT	ONF / CG55	Région Lorraine	2.3.3	
		2.3.4 Signalisation de la Route des villages détruits	100 k€ HT	CG55		2.3.4	
	Total VOLET 2			9 568 K€ HT			

VOLET	Thème	Projet	TOTAL	Porteur	Partenaires	Fiche Action N°
3 Communication et partage de l'information	3.1 Outils innovants et supports de communication partagés	3.1.1 Développement des outils numériques (accès et couverture réseaux)	375 k€ HT	CG55	Orange, GIP Objectif Meuse	3.1.1
		3.1.2 Structuration de l'offre touristique (édition carte, QR code, réalité augmentée 3D)	208 k€ HT	CG55	CDT55, ONF, OT, Région Lorraine	3.1.2. A, B, C, D
		3.1.3 Mise en commun des visuels et des messages (y compris presse)	441 k€ HT	CG55	CDT55, ONF, OT, Région Lorraine, DRAC, DREAL	3.1.3. A, B, C, D
		3.1.4 Info risques / Formation des acteurs / Événements	256 k€ HT	Préfecture / CDT55	Préfecture, Région Lorraine, CG55	3.1.4. A, B, C
	3.2 Pilotage et suivi du programme d'actions Animation du comité de pilotage, suivi et bilan des actions	125 k€ HT	ONF	COFIL	3.2.1	
	Total VOLET 3		1 405 k€ HT			

TOTAL ENSEMBLE PROGRAMME (VOLETS 1 à 3)	11 903 k€ HT
------------------------------------------------	---------------------

Verdun 14/18
Une Forêt d'Exception

ANNEXE 2

Fiches actions

VOLET 1 : Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances

Thème 1.1 : Inventaire du patrimoine culturel

Mémoire de la Grande Guerre et travaux de recherche complémentaire

Fiche N° 1.1.1 - Inventaire du patrimoine culturel**Contexte**

En 2013, la mission de Télédétection aérienne LIDAR donne des résultats encourageants au plan de l'archéologie forestière. Elle permet en outre de réaliser un inventaire exhaustif des vestiges et des mouvements de sol le tout étant géo référencé.

Descriptif

Cette mission a permis de cartographier l'ensemble des vestiges présents. Des travaux sur les images produites sont à concrétiser : vectorisation, reconnaissance de terrain, description, évaluation du degré d'importance des vestiges, description des peuplements forestiers, hiérarchisation des découvertes archéologiques et développement d'un programme de recherche associant géographes, archéologues, historiens et forestiers.

Objectif

Connaître les patrimoines présents sous la forêt, hiérarchiser les vestiges et gérer de manière adaptée les peuplements forestiers, valoriser ces découvertes pour les visiteurs et dans un but scientifique

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de publications

Nombre de données produites centralisées dans une base de données partagée

Nombre de plans d'actions élaborés.

Porteur envisagé

DRAC - Service Régional de l'Archéologie

Partenaires possibles

ONF - Université, Jean-Paul Amat, professeur de géographie

Estimation budgétaire

142 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2014	2015	2016	2017	2018
Travaux sur le modèle numérique de terrain	DRAC	30 k€				
Publications	DRAC Université		20 k€	22 k€		
Valorisation	DRAC		50 k€	20 k€		
TOTAL € H.T.		30	70	42		
Financement		DRAC ONF CG55	DRAC ONF CG55	DRAC ONF CG55		

VOLET 1 : Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances

Thème 1.2 : Inventaire du patrimoine naturel. Faune, Flore, Habitats, Eau

Fiche N° 1.2.1 - Inventaire du patrimoine naturel**Contexte**

Les méso et micropographies sous forêt faite de tranchées de trous d'obus, d'anciens abris caverne offrent des milieux propices à l'installation d'espèces animales et végétales. Les conclusions de l'étude parc national, la conjonction de Natura 2000 et de Forêt d'Exception nous amènent à proposer une action portant sur des inventaires et une cartographie des patrimoines floristiques et faunistiques (avifaune, champignons saproxyliques, chiroptères, entomofaune, amphibiens, reptiles, cours d'eau et zones limitrophes, pelouses calcaires, plantes introduites par le conflit).

Descriptif

On dispose d'un inventaire de l'avifaune du plateau de Douaumont (Lestan et Ambroise, 1997). Un inventaire de la RBI des Jumelles d'Ornes est en cours (ce canton de la FD de Verdun fait partie de la ZPS « forêts et zones humides du Pays de Spincourt »). Programme STOC (suivi temporaire des oiseaux communs), 3 carrés sont suivis en FD de Verdun. Chiroptères : les inventaires et suivis réalisés par la CPEPESC pour le DOCOB de la ZSC « Corridor de la Meuse » (depuis 1997) se sont concentrés sur les espèces cavernicoles fréquentant, en forêt de Verdun, essentiellement les ouvrages militaires de la première guerre mondiale et leurs « annexes ». L'inventaire des Coléoptères saproxyliques s'achève au Bois des Caures et aux Jumelles d'Ornes. L'inventaire des Lépidoptères et des Diptères Syrphidés a été réalisé sur le plateau de Douaumont (et aux Jumelles d'Ornes pour les Syrphidés). Le Sonneur à ventre jaune a fait l'objet de plusieurs études dans le cadre de la préparation du DOCOB de la ZSC « Corridor de la Meuse » et d'un plan d'action régional pour sa sauvegarde. Le suivi de population entamé dans le cadre du programme régional est actuellement poursuivi. Le Triton à crête, autre espèce vulnérable d'Amphibien présente en forêt domaniale de Verdun, a contribué lui aussi à la désignation en ZSC du site « Corridor de la Meuse » et sera donc également visé par les mesures de gestion du DOCOB. Un inventaire des reptiles est en cours (2011 - 2013), entamé dans le cadre de l'opération Carnet B Lorraine. Les espèces et les milieux non étudiés à ce jour sont les champignon saproxyliques, la flore des anciennes zones de vie, les pelouses calcaires, les cours d'eaux et zones humides limitrophes et la flore des anciennes zones de vie.

Objectif

Remettre à jour les connaissances, rédiger les protocoles, réaliser et cartographier des inventaires, suivre des populations spécifiques en vue d'adapter la gestion forestière. Espèces et milieux étudiés : avifaune, champignons saproxyliques, chiroptères, entomofaune, amphibiens, reptiles, cours d'eau et zones limitrophes, pelouses calcaires, plantes introduites par le conflit

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Rédaction des protocoles de l'étude
Rapports d'inventaire par espèce ou groupe d'espèces étudiés

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	NEOMYS, CPEPESC, DREAL Lorraine, Lorraine Lépidoptères, A. Vallet, MNHN Luxembourg, E. Carrières, CEFE-CNRS (Montpellier), Université de Lyon, SHF, Meuse Nature Environnement, Agence de l'Eau Rhin Meuse
Estimation budgétaire	351 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2014	2015	2016	2017	2018
Inventaires	ONF	100 k€	150 k€	50 k€		
Rapports	ONF		7 k€	10 k€		
Travaux	ONF		9 k€	25 k€		
TOTAL € H.T.		100 k€	166 k€	85 k€		
Financement		DREAL ONF	DREAL ONF	DREAL ONF		

VOLET 1 : Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances

Thème 1.3 : Gestion adaptée du massif forestier. Faune, Flore, Habitats, Eau

Fiche N° 1.3.1 - Définir les conditions techniques et économiques de l'adaptation**Contexte**

Les contraintes d'exploitation en FD de Verdun sont multiples. Sols marneux, topographie chahutée, présence de vestiges, espèces protégées, fréquentation touristique imposent une adaptation et la recherche de solutions innovantes pour maintenir la gestion forestière à son optimal. A l'issue des diagnostics réalisés et des techniques proposées une étude économique est à mener. Les surcoûts liés à une gestion forestière adaptée à la conservation des vestiges et à la préservation des espèces, des habitats, qui intègre les contraintes liées à une forte fréquentation du public (péri urbains et surtout visiteurs du champ de bataille) s'avèrent lourds pour le gestionnaire

Descriptif

- identification des enjeux
 - analyse des contraintes - cartographie des contraintes (échantillon) - recherche de solutions techniques.
 Evaluer les coûts de gestion liés à :
 - la conservation des vestiges - la préservation des milieux et des espèces - la fréquentation du public -
 Expliquer les solutions retenues - Proposer des pistes de financement

Objectif

Disposer d'un document faisant état des règles de conservation, de protection, de valorisation définie en FD de Verdun. Mettre en évidence le bénéfice attendu en matière de développement durable et de gestion multifonctionnelle. Expérimenter des solutions techniques innovantes

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Rapport d'étude des pratiques et des impacts économiques
 Fiches techniques avec propositions de solutions adaptées aux divers enjeux.
 Cartographie des contraintes et évaluation du surcoût d'exploitation

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	GIPEBLOR
Estimation budgétaire	45,8 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2014	2015	2016	2017	2018
Rapport et rédaction des fiches techniques		15,8 k€	10 k€			
Mise en oeuvre des solutions techniques et innovantes			10 k€	10 k€		
TOTAL € H.T.		15,8 k€	20 k€	10 k€		
Financement		A définir	A définir	A définir		

VOLET 1 : Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances

Thème 1.3 : Gestion adaptée du massif forestier. Faune, Flore, Habitats, Eau

Fiche N° 1.3.2 - Gérer le plateau de Douaumont**Contexte**

Le plateau de Douaumont formant au coeur du Champ de Bataille un triangle entre le fort de Douaumont, la nécropole et le lion de Souville, n'a pas été boisé après la guerre. Il devait rester à l'état de « zone de combat » et être régulièrement désherbé et débroussaillé pour laisser visible le bouleversement du sol. Mais depuis, un autre intérêt est apparu : les 291 ha ont évolué naturellement et ont été recolonisés par la végétation. Le plateau de Douaumont constitue ainsi un des plus grands ensembles de ce type en Europe. Les études de P. Millarakis (1995-1997), de J.P. Amat et B. Foucault (1999), G.H. Parent (2004) ont dressé l'état des lieux botanique et phytosociologique du site et retracé l'évolution de la végétation depuis la guerre, avec pour objectif de suivre cette évolution sur le très long terme. Le site a également fait l'objet d'inventaires entomologiques très poussés ayant mis en évidence des espèces patrimoniales (Lépidoptères, Diptères Syrphidés...). Des inventaires de reptiles y sont actuellement menés. Le Triton à crête est présent par endroits dans les trous d'obus situés sur les zones marneuses.

Descriptif

Actualiser cet état des lieux et réfléchir à l'avenir de ce site. Faut-il continuer à le laisser tout entier à la seule dynamique spontanée ? Faut-il préserver ses milieux remarquables (et sauver les espèces protégées) en bloquant sur ces milieux l'évolution (voire en l'inversant pour les pelouses) ?

Quel est l'impact des éventuels travaux destinés à la mise en valeur paysagère ?

Il faudra conserver en libre évolution une zone suffisamment vaste d'un seul tenant et représentative des différents types de milieux afin de ne pas compromettre l'objectif d'observation de l'évolution spontanée du couvert végétal sur le long terme,

Les différentes phases du projet sont :

- actualisation de l'inventaire des milieux
- recensement des zones à exclure de l'évolution naturelle et définition des actions à y mener
- évaluation de l'impact des actions paysagères
- rédaction d'un plan de gestion prenant en compte les différentes problématiques

Objectif

Actualiser les connaissances, rédaction d'un plan de gestion

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Actualisation de l'inventaire

Cartographie des sites à préserver des impacts des travaux paysagers - plan de gestion

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	J.P. Amat, G.H. Parent MNHN Luxembourg, DREAL, consultation du CSRPN ou MNHN
Estimation budgétaire	26,2 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2014	2015	2016	2017	2018
Actualisation de l'inventaire		18 k€				
Cartographie des sites à préserver		2 k€				
Plan de gestion			3,2 k€	3 k€		
TOTAL € H.T.		20 k€	3,2 k€	3 k€		
Financement		A définir	A définir	A définir		

VOLET 1 : Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances

Thème 1.3 : Gestion adaptée du massif forestier.

Fiche N° 1.3.3 - Préserver l'historique du boisement de conifères**Contexte**

Proposer des solutions de substitution permettant de faire face au dépérissement des épicéas et répondre à la volonté de maintenir la présence des résineux et l'historique du boisement d'après guerre

Descriptif

- Description des besoins des gestionnaires et établissement d'un cahier des charges
 - Analyse et utilisation du modèle IKS pour le choix des essences adaptées climatiquement.
 - Visite de tests d'expérimentation existants pour les essences pré-sélectionnées.
 - Tri des essences en fonction du cahier des charges
 - Proposition d'un test de comparaison d'essences
 - Bilan
- La mise en place effective du test dépendra dans un premier temps des résultats des études engagées. Soit il faudra compléter les études, soit on procèdera aux plantations du test. Dans ce cas :
- mise en place de plantation test d'essai d'introduction de nouvelles variétés résineuses

Objectif

Maintenir l'empreinte résineuse sur le territoire, tester des essences forestières pour évaluer leur potentiel d'adaptation aux évolutions climatiques

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Rapport faisant état des propositions d'essences et propositions de test
Réalisation du test : premiers résultats

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	
Estimation budgétaire	105 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2014	2015	2016	2017	2018
Rapport		3 k€				
Propositions essences et test		35 k€	35 k€	27 k€		
Suivi des plantations						
TOTAL € H.T.		38 k€	35 k€	27 k€		
Financement		ONF Fondation du patrimoine	ONF Fondation du patrimoine	ONF Fondation du patrimoine		

VOLET 1 : Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances

Thème 1.3 : Gestion adaptée du massif forestier.

Fiche N° 1.3.4 - Restaurer les cours d'eaux et les zones humides limitrophes**Contexte**

La qualité écologique des cours d'eau présents en FD de Verdun, met en évidence un besoin d'amélioration des petits affluents notamment par des travaux sur leur qualité écologique

Descriptif

Travaux de génie écologique : diversification du lit mineur, mise en place d'épi, de seuils, diversification des berges par retalutage, recréation d'un chenal minimal par l'installation de banquettes. Gestion de la ripisylve par enlèvement des essences inadaptées. Gestion sélective des embâcles, déplacement de lits actuels vers anciens lit. Gestion des zones humides limitrophes.

Objectif

**Amélioration de la qualité écologique des cours d'eau en forêt domaniale.
Expérimentation de techniques innovantes**

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Bilan des travaux réalisés sur la durée du label et bénéfices écologiques.
Mise en œuvre des solutions techniques innovantes

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	Agence de l'Eau, DREAL
Estimation budgétaire	180 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2014	2015	2016	2017	2018
Actualisation de l'inventaire	ONF	k€	30 k€	60 k€	60 k€	30 k€
Cartographie des sites à préserver						
Plan de gestion						
TOTAL € H.T.			30 k€	60 k€	60 k€	30k€
Financement			Agence de l'eau, DREAL, Fondation du patrimoine	Agence de l'eau, DREAL, Fondation du patrimoine	Agence de l'eau, DREAL, Fondation du patrimoine	Agence de l'eau, DREAL, Fondation du patrimoine

VOLET 1 : Acquisition et mobilisation de nouvelles connaissances

Thème 1.4 : Publications scientifiques et techniques

Transfert des connaissances au sein des réseaux d'experts

Fiche N° 1.4.1 - Publications scientifiques et techniques**Contexte**

Une masse considérable de données résultant des actions identifiées précédemment (fiches 1.1.1 à 1.3.4). existent tant sur le plan de l'archéologie que de l'environnement, que de la gestion forestière. Il est intéressant d'envisager la publication de ces données et informations dans des presses spécialisées (histoire, patrimoine, environnement, tourisme, ...) et de prévoir des expositions et événements de communication.

Descriptif

- Publications scientifiques,
- Parutions dans la presse, documentaires,
- Expositions,
- Evènements, salons

Objectif

A l'aube du centenaire de la Première guerre mondiale, proposer une approche « forêt et territoire » régulièrement relatée à travers des publications scientifiques, des articles de presse, des expositions et des évènements (fête de la nature, journées du patrimoine, 4 jours de Verdun, salons tourisme, colloques divers).

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de publications, articles et documentaires parus
 Nombre d'expositions, participations à des évènements et des salons.

Porteur envisagé	Multiplés (DRAC, DREAL, CDT, ONF, Mission histoire CG55
Partenaires possibles	Médias, universités, experts, mission centenaire (Etat), mécènes
Estimation budgétaire	80 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2014	2015	2016	2017	2018
Publications			10 k€	10 k€		
Articles presse, documentaires			10 k€	10 k€	10 k€	
Expos, salons		10 k€	10 k€	10 k€		
TOTAL € H.T.		10 k€	30 k€	30 k€	10 k€	
Financement		A définir	A définir	A définir		

VOLET 2 : Offre touristique sur le Champ de bataille

Thème 2.1 : L'accueil du site. Accueillir, servir et informer

Fiche N° 2.1.1 - Création et animation d'un Pôle d'accueil**Contexte**

L'étude réalisée par PROTOURISME (été 2011) auprès des visiteurs du Champ de Bataille et d'opérateurs français et étrangers fait ressortir les grandes lignes suivantes :

- 62 % des répondants ne passent pas par un office de tourisme, mais ceux qui y passent réalisent 2 visites de plus
- 89 % des visiteurs sont prêts à revenir à Verdun
- 90 % sont prêts à recommander la destination
- Cadre paysager très apprécié en revanche, la signalétique d'accès, les services et le confort des locaux le sont beaucoup moins

Les attentes exprimées :

- des offres complémentaires pour améliorer la compréhension du champ de bataille (histoire du territoire et des paysages)
- des contenus de visite adaptés aux pratiques : guidées, thématiques, originales, pour les enfants et en famille...
- une médiation humaine : les visites guidées sont plébiscitées par 63 % des répondants
- un pass tarifaire facilitant l'accès à plusieurs sites
- une bonne information, signalisation et des moyens de circulation diversifiés (navettes, moyens de circulations douces)
- des services élémentaires : sanitaires, restauration, ...

Si de telles offres existaient, 60 % des répondants seraient prêts à prolonger leur séjour

Descriptif

Le pôle d'accueil disposera d'un espace de 200 m² au total intégrant : comptoir d'accueil, maquette LIDAR, bureau, espace d'information et d'exposition, salle de stockage et sanitaires partagés avec le Mémorial. Selon les préconisations, l'aménagement intérieur privilégiera le bois, un design moderne et pratique, une facilité de circulation et une prise en compte des attentes des clientèles diverses et des normes d'accessibilité.

Objectif

Faire connaître et donner une image cohérente de l'offre du Champ de Bataille dans sa globalité. Fédérer et distribuer les flux touristiques vers les sites du Champ de Bataille, la ville et au-delà (département et région)
Apporter un positionnement touristique nouveau avec le label « Forêt d'Exception ».

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Réalisation du pôle d'accueil

Porteur envisagé	SEMMA – Comité national du souvenir de Verdun
Partenaires possibles	Conseil Général 55, Région, GIP objectif Meuse, ONF
Estimation budgétaire	500 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Etude et réalisation	SEMMA/ CNSV	250 k€	250 k€	€	€	€
TOTAL € H.T.		250 k€	250 k€	€	€	
Financement		CG55 / REGION / GIP MEUSE / ETAT/ONF	CG55 / REGION / GIP MEUSE / ETAT/ONF			

VOLET 2 : Offre touristique sur le Champ de bataille

Thème 2.1 : L'accueil du site. Accueillir, servir et informer

Fiche N° 2.1.2 - Création d'un kiosque périphérique**Contexte**

L'accueil de groupes (auquel le pôle d'accueil n'est pas dimensionné), la mise en place de locations (vélos), les départs de randonnées guidées doivent se trouver en un lieu excentré de l'ensemble Mémorial / Pôle d'accueil. La nécessité d'un espace « point de rendez vous » est avérée.

Descriptif

Structurées autour du kiosque situé derrière la haie d'enceinte du mémorial, des infrastructures de plein air seront destinées à satisfaire l'accueil de groupes à leur arrivée sur le Champ de bataille. Mise en place d'informations. Structuration d'emplacements destinés aux prestations (locations, calèche, ...)

Objectif

**Réunir en un point l'ensemble des prestataires, fixer un point de rendez vous pour les visiteurs.
Présenter les paysages meurtris du champ de bataille, informer des risques, abriter.**

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Utilisation de l'espace
Nombre de visites guidées animées ?
Concessions des prestataires ?

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	Conseil Général 55, Région, GIP objectif Meuse, ONF
Estimation budgétaire	150 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Etude de projets et études d'impacts		20 k€	€	€		
Travaux			180 k€	€	€	
TOTAL € H.T.		20 k€	180 k€	€	€	
Financement		ONF	Fondation du Patrimoine, Région, CG55			

VOLET 2 : Offre touristique sur le Champ de bataille

Thème 2.1 : L'accueil du site. Accueillir, servir et informer

Fiche N° 2.1.3 - Requalifier les forts**Contexte**

Les deux sites emblématiques de la bataille de Verdun que sont les forts de Vaux et de Douaumont, accueillent entre 100 000 et 180 000 visiteurs chaque année. Propriété du ministère de la défense ils sont concédés en exploitation au Conseil général de la Meuse qui a entrepris de requalifier les lieux.

Descriptif

La revalorisation culturelle et touristique des forts de Douaumont et de Vaux, ainsi que la requalification paysagère (stationnements, parcours, réhabilitation des entrées de guerre, accessibilité des cheminements ...) sont un élément fondateur du renouveau du champ de bataille de Verdun. Il s'agit de donner à comprendre aux visiteurs dès leur arrivée sur ces sites la place occupée et le rôle joué par chaque fort individuellement et dans le réseau des forts du camp retranché de Verdun avant et au cours de la bataille.

Objectif

**Accroître la fréquentation des sites majeurs du champ de bataille.
Donner à comprendre l'histoire de ces deux sites emblématiques à l'aide d'outils modernes et d'une lecture du paysage.**

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Lancement des travaux après réalisation d'une mission d'assistance à maître d'ouvrage
Fréquentation en hausse

Porteur envisagé	CG55
Partenaires possibles	Architecte des bâtiments de France, ministère de la défense, CDT55, Experts en histoire
Estimation budgétaire	7 000 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013	2014	2015	2016	2017
Etdues de définitions, maîtrise d'oeuvre, expertises	CG55	50 k€	40 k€	40 k€	40 k€	€
Travaux	CG55		300 k€	3 360 k€	3 060 k€	110 k€
TOTAL € H.T.		50 k€	340 k€	3 400 k€	3 100 k€	110 k€
Financement		GIP objectif Meuse, CPER, Fondation du patrimoine	GIP objectif Meuse, CPER, Fondation du patrimoine	GIP objectif Meuse, CPER, Fondation du patrimoine	GIP objectif Meuse, CPER, Fondation du patrimoine	GIP objectif Meuse, CPER, Fondation du patrimoine

VOLET 2 : Offre touristique sur le Champ de bataille

Thème 2.1 : L'accueil du site. Accueillir, servir et informer

Fiche N° 2.1.4 - Gérer durablement le Musée de Plein Air**Contexte**

Depuis la fin de la Grande Guerre, les vestiges militaires de la FD de Verdun ont progressivement accueilli une biodiversité remarquable notamment l'installation de diverses populations d'amphibiens et de nombreuses colonies de chauves-souris. Ces vestiges militaires sont ainsi devenus aujourd'hui de véritables îlots de biodiversité prouvant que les écosystèmes renaissent même sur les milieux les plus bouleversés.

Descriptif

Le Conseil général de la Meuse, gestionnaire des forts de Douaumont et de Vaux et concessionnaire par convention de 14 sites mémoriels (« Musée de plein air »), se doit d'assurer la protection et la valorisation de cette faune et de cette flore remarquables. Aussi, le Département s'engage par la rédaction et l'application d'un plan de gestion, à veiller à la mise en œuvre de bonnes règles d'interventions qui concilient l'activité touristique et la préservation de la biodiversité sur l'ensemble de ces sites .

Objectif

Disposer d'un document faisant état des règles de conservation, de protection, de valorisation définie en FD de Verdun pour l'ensemble des vestiges archéologiques géré par le Conseil général de la Meuse. Mettre en évidence le bénéfice attendu en matière de développement durable et de gestion multifonctionnelle. Expérimenter des solutions techniques innovantes.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

A définir

Porteur envisagé	CG55
Partenaires possibles	ONF, DRAC, DREAL
Estimation budgétaire	40 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013	2014	2015	2016	2017
Rédaction du plan de gestion	CG55		30 k€	10 k€		
TOTAL € H.T.			30 k€	10 k€	€	
Financement			CG55	CG55		

VOLET 2 : L'accueil des visiteurs, les sites, les parcours et les paysages

Thème 2.2 : L'Offre de Paysages. Révéler l'esprit des lieux

Fiche N° 2.2.1 - Lire les grands paysages de la forêt de Verdun**Contexte**

En terme d'offre destinée aux visiteurs, aucun site du champ de bataille ne permet une lecture du paysage et de ses évolutions qui soient encore visibles depuis plus de cent ans. La terrasse du Mémorial permettra une lecture commentée des territoires de la zone cœur. Par ailleurs, seul le fort de Douaumont offre sur sa partie sommitale, un panorama à 360°.

Descriptif

Réalisation d'un support de lecture positionné sur les superstructures du fort de Douaumont. Conçu avec l'aide de Jean-Paul Amat, ce « plan relief » (exemple de la butte de Montsec) évoquera successivement les paysages avant guerre, les conséquences de la bataille et l'histoire du boisement.

Objectif

**Créer un support de compréhension des paysages et de leur évolution.
Pouvoir se repérer visuellement, découvrir l'histoire forestière du territoire**

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Rendu étude fin 2014

Travaux 2015 à 2016

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	DRAC, partenaire privé, Conseil Général de la Meuse, Région Lorraine
Estimation budgétaire	150 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Etude de projet et d'incidences		15 k€				
Travaux			135 k€			
TOTAL € H.T.		15 k€	135 k€			
Financement		ONF	A définir			

VOLET 2 : L'accueil des visiteurs, les sites, les parcours et les paysages

Thème 2.2 : L'Offre de Paysages. Révéler l'esprit des lieux

Fiche N° 2.2.2 - Voir les sols du Champ de bataille sous la forêt**Contexte**

Pelouses, fruticées et forêt masquent fortement le sol dès l'arrivée sur le champ de bataille. Il est très difficile pour le visiteur de ressentir le cadre de la bataille sous ces végétations partout présentes. Cette absence de lisibilité est un reproche récurrent dans toutes les enquêtes visiteurs. Des contraintes réglementaires soumettent à autorisation des projets de conservatoire de sol, de points de vues, de traitement des lisières le long des routes et des sentiers.

Descriptif

Etudes de paysages et travaux visant à rendre lisible le sol les vestiges à des endroits stratégiques du champ de bataille.

Objectif

Répondre à la demande première des visiteurs : « voir le champ de bataille »

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Rendu étude fin 2014
Travaux 2015 à 2016

Porteur envisagé

ONF

Partenaires possibles**Estimation budgétaire**

200 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Etude de projet et d'incidences		25 k€				
Travaux			125 k€	50 k€		
TOTAL € H.T.		25 k€	125 k€	50 k€		
Financement		ONF	Fondation du patrimoine	Fondation du patrimoine		

VOLET 2 : L'accueil des visiteurs, les sites, les parcours et les paysages

Thème 2.2 : L'Offre de découverte autour des sites majeurs. Aménager de nouveaux parcours

Fiche N° 2.3.1 - Découvrir l'histoire avec 4 parcours pédestres**Contexte**

Il n'existe sur le champ de bataille aucune offre de randonnée sur des parcours sécurisés au départ des sites incontournables. D'anciens itinéraires relativement longs et inadaptés aux attentes des visiteurs et par ailleurs quasiment plus fréquentés, ont été supprimés. Il s'agit de reconstruire des parcours qui donnent à voir l'exceptionnel et l'authentique.

Descriptif

Au départ des grands sites, concevoir, inventorier, définir des parcours à la rencontre du petit patrimoine militaire, abordant également le patrimoine forestier et la biodiversité. S'appuyer sur les informations issues de la télédétection aérienne LIDAR pour asseoir des parcours d'exception mettant en lien le grand site à visiter avec son environnement proche, son histoire et son devenir.

Objectif

Développer une offre nouvelle adaptée aux visiteurs individuels ou groupes (scolaires).
Développer la médiation (accompagnement guidage)
Valoriser des grands sites du champ de bataille et leur environnement proche
Accroître les prestations de guidage sur circuits.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Réalisation des parcours - Questionnaire de satisfaction

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	CG55 – Etat – Région – Codecom
Estimation budgétaire	702 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Etudes d'incidence, conception des 4 parcours	ONF	59 k€				
Travaux de création de 4 parcours sécurisés, rénovation du petit patrimoine, actions pour la biodiversité	ONF		500 k€	K€		
Conception réalisation des supports de découverte	CG55		65 k€	78 k€		
TOTAL € H.T.	702 k€	59 k€	565 k€	78 k€		
Financement		ONF	CG55/ Région/ Fondation du patrimoine/ Etat	CG55/ Région/ Fondation du patrimoine/ Etat		

VOLET 2 : L'accueil des visiteurs, les sites, les parcours et les paysages

Thème 2.3 : L'Offre de découverte autour des sites majeurs. Aménager de nouveaux parcours

Fiche N° 2.3.2 - Découvrir le patrimoine naturel avec 2 parcours pédestres**Contexte**

En un siècle, le champ de bataille a été reboisé pour les deux tiers, s'est revégétalisé spontanément sur le dernier tiers. Une biodiversité remarquable s'est installée avec pour certaines espèces, des populations exceptionnelles liées aux conditions stationnelles (vestiges, trous d'obus...) L'installation de parcours permettra l'information des visiteurs à propos de cette richesse

Descriptif

Après évaluation des richesses naturelles, élaboration d'un cheminement permettant d'en présenter le maximum tout en assurant leur protection. Le parcours de la crête de Froideterre illustrera la biodiversité liée aux ouvrages militaires, aux espaces ouverts entretenus et aux reboisements résineux (anciens) et feuillus (plus récents). Il abordera également la préservation des vestiges et traces de la bataille.

Le parcours du site classé du plateau de Douaumont permettra d'évoquer le choix des anciens combattant de ne pas reboiser cette zone et de présenter la dynamique naturelle d'évolution de la végétation sur un terrain complètement détruit et sans intervention humaine.

Objectif

Informier le public sur l'évolution du champ de bataille depuis la fin de la guerre. Expliquer la gestion pratiquée sur ce territoire. Sensibiliser les visiteurs à la nécessité de protection en leur apprenant la conduite à tenir. Diversifier l'offre en développant un volet Nature. Allonger la durée de séjour des visiteurs.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de visites organisées (grand public et scolaires)
- Impact sur le comportement des visiteurs (atteintes au milieu naturel, dépôt de déchets)
- Evaluation de la qualité de l'équipement par enquête de satisfaction

Porteur envisagé	ONF, Conseil Général 55
Partenaires possibles	Etat, Région, GIP objectif Meuse, Collectivités locales, Mécénat
Estimation budgétaire	183 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Elaboration des projets	ONF	13 000 k€				
Travaux d'aménagement	ONF		130 000 k€			
Conception, réalisation et implantation des supports d'information	ONF		40 000 k€			
TOTAL € H.T.		13 k€	170 k€			
Financement		ONF /CG55 / Région / GIP Meuse / Etat / Fondation du patrimoine	ONF /CG55 / Région / GIP Meuse / Etat / Fondation du patrimoine			

VOLET 2 : L'accueil des visiteurs, les sites, les parcours et les paysages

Thème 2.2 : L'Offre de découverte autour des sites majeurs. Aménager de nouveaux parcours

Fiche N° 2.3.3 - Circuit du Quadrilatère des forts, parcours accessible à tous**Contexte**

Difficile d'arpenter le champ de bataille dès lors que l'on est en famille avec enfants en bas âge, ou que l'on est peu mobile.

Difficile de voir en un temps restreint l'essentiel du champ de bataille sur le terrain.

Difficile de trouver un moyen de locomotion alternatif non polluant permettant de circuler en forêt.

Concevoir un parcours du « Quadrilatère des forts » pour permettre au visiteur de découvrir l'essentiel en une demie journée à vélo électrique.

Descriptif

Au départ du pôle d'accueil le parcours propose un cheminement sur les routes et chemins forestiers à vélo électrique qui permette de se rendre sur tous les sites incontournables (mémorial, ossuaire, nécropole, fort de Douaumont, Fort de Vaux, Fort de Souville, ouvrage de Froideterre) soit une boucle de l'ordre de 25km.

Objectif

Développer les moyens de découverte non polluant

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de locations
- Impact sur le comportement des visiteurs (atteintes au milieu naturel, dépôt de déchets)
- Evaluation de la qualité de l'équipement par enquête de satisfaction

Porteur envisagé	ONF, Conseil Général 55
Partenaires possibles	Etat, Région, GIP objectif Meuse, Collectivités locales, Mécénat
Estimation budgétaire	543 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Elaboration des projets	ONF, CG55	35 k€				
Travaux d'aménagement	ONF, CG55		480 k€			
Conception, réalisation et implantation des supports d'information	ONF, CG55		28 k€			
Maintenance et entretien	ONF, CG55					
TOTAL € H.T.		35 k€	508 k€			
Financement		ONF /CG55 / Région / GIP Meuse / Etat / Fondation du patrimoine	ONF /CG55 / Région / GIP Meuse / Etat / Fondation du patrimoine			

VOLET 2 : L'accueil des visiteurs, les sites, les parcours et les paysages

Thème 2.3 : L'Offre de découverte autour des sites majeurs. Aménager de nouveaux parcours

Fiche N° 2.3.4 - Signalisation de la Route des villages détruits**Contexte**

La route d'Orne traverse de part en part le centre du massif d'ouest en est. Elle a été entièrement rénovée grâce à un partenariat entre la Communauté de communes de la région de Charny sur Meuse, le Conseil Général, le GIP objectif Meuse, la Région Lorraine et l'ONF. C'est le seul axe est ouest ouvert à la circulation en journée. **Parallèlement la Communauté de communes mène un projet de requalification des sept villages détruits présents sur le territoire.**

Descriptif

Valoriser l'histoire des villages et de leur terroir avant guerre, de leur statut de village détruit cent ans plus tard est une plus value à la compréhension du territoire. Ici étaient 7 villages totalement rasés par le conflit. Il est intéressant de voir réapparaître les rues, quelques éléments attestant de la présence d'un village.

Objectif

Proposer un parcours routier partant du pôle d'accueil passant par Fleury devant Douaumont, Douaumont, Louvemont, Orne, Bezonvaux, Vaux, Haumont près Samogneux, Beaumont en Verdunois et à la rencontre des vestiges des villages.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Circulation sur les axes routiers sur la période estivale.

Porteur envisagé	Conseil Général 55 Codecom de Charny
Partenaires possibles	Etat, Région, GIP objectif Meuse, Collectivités locales, Mécénat
Estimation budgétaire	100 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Travaux de fléchage	CG55/ Com Com Charny		100 k€			
TOTAL € H.T.			100 k€			
Financement		CG55 / Région / GIP Meuse / Etat	CG55 / Région / GIP Meuse / Etat			

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.1 - Développement des outils numériques (accès et couverture réseaux)**Contexte**

- Le site du Champ de bataille - Verdun ne dispose pas d'une couverture ADSL optimale. Or, l'accès ADSL, la libération de WIFI et la couverture téléphonique sont les fondements pour envisager tout projet de développement, de structuration, de communication et de commercialisation touristique.
- Quelques chiffres (source Opopo/Raffour) : 75 % des français préparent leur séjour et 40 % réservent via Internet, 70 % des français utilisent leur smartphone pendant leur séjour pour optimiser celui-ci, 40 % des visiteurs étranger utilisent la WIFI pour profiter de leur séjour.

Descriptif

- Etendre le réseau téléphones mobiles, installer des impulseurs à ADSL
- Mettre en place une stratégie e-tourisme pour accompagner les visiteurs avant, pendant et après leur visite du champ de bataille et proposer les outils qui serviront cette stratégie.

Objectif

**Rendre le site accessible grâce à de nouveaux outils numériques.
Développer la communication et l'accessibilité de l'offre.**

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Mise en place des moyens et des outils : taux de couverture.
Satisfaction des visiteurs et prestataires.

Porteur envisagé	Conseil Général 55 - Orange
Partenaires possibles	Mission Histoire – CDT (ingénierie web) – Gestionnaires de sites.
Estimation budgétaire	375 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Impulseurs ADSL	Orange, CG55	150 k€	75 k€	75 k€	75 k€	
RH : MH/CDT (Web)	CDT/MHist.					
TOTAL € H.T.	375 k€	150 k€	75 k€	75 k€	75 k€	
Financement		CG55/ ORANGE/ Mission Histoire/ CDT	CG55/ ORANGE/ Mission His- toire/CDT	CG55/ ORANGE/ Mission His- toire/CDT	CG55/ ORANGE/ Mission His- toire/CDT	

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.2A - Structuration de l'offre touristique : développement de QR Codes**Contexte**

Difficulté d'accéder à l'information touristique en tous lieux et à tout moment sur le Champ de bataille.

Descriptif

Développement de QR code « information touristique » sur les bâtiments de visite et autres (arbres ?)

Les liens sont à développer avec les contenus existants.

Mise en place d'une banque de QR codes qui permettrait un renvoi vers un portail pour un accès à l'offre globale « Champ de Bataille » et harmoniser les informations diffusées.

Objectif

Proposer une accessibilité immédiate à l'information touristique sur les sites du Champ de bataille

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'accès aux sites web par QR Codes.

Questionnaire de satisfaction.

Porteur envisagé

CDT Meuse en lien avec Mission Histoire

Partenaires possibles

ONF –Mission Histoire - CDT – Service Com. CG55

Estimation budgétaire

19 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
RH = 4.5 % ETP	OT	2 k€	2 k€	2 k€	2 k€	2 k€
Prestataire	OT	5 k€				
Support (plaques)	OT/CDT	2 k€	2 k€			
TOTAL € H.T.		9 k€	4 k€	2 k€	2 k€	2 k€
Financement		OT/CDT	OT/CDT	OT/CDT	OT/CDT	OT/CDT

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.2B - Structuration de l'offre touristique : carte « Champ de Bataille de Verdun »**Contexte**

L'étude réalisée par PROTOURISME (été 2011) met en évidence une question récurrente des visiteurs : où se trouve le Champ de Bataille ?

Le visiteur a besoin de se localiser par rapport à l'immensité du site et n'a pas forcément connaissance de l'ensemble de l'offre disponible en terme de site, visites, parcours...

Descriptif

Ce document doit être un outil d'accueil qui proposera un focus sur le champ de bataille. Il sera un complément des documents déjà édités par les partenaires et devra se distinguer par un contenu différencié, ouvrant sur la découverte de la Forêt d'Exception, sur l'offre « Champ de bataille » (tous les sites, activités, pass découverte, services et circuits,...).

Objectif

Situer le visiteur sur le Champ de bataille et lui proposer un éventail le plus large possible de visites et d'activités à réaliser sur le site.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'exemplaires diffusés.
Questionnaire de satisfaction.

Porteur envisagé

Conseil Général 55, Gestionnaire du Pôle d'Accueil

Partenaires possibles

CDT, ONF, Gestionnaires de sites, Offices de Tourisme

Estimation budgétaire

57 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Conception - Impression	Pôle Accueil	18 k€				
Réédition			13 k€	13 k€	13 k€	
TOTAL € H.T.		18 k€	13 k€	13 k€	13 k€	
Financement		CG55/CDT/ Sites	CG55/CDT/ Sites	CG55/CDT/ Sites	CG55/CDT/ Sites	

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.2C - Structuration de l'offre touristique : réalité augmentée**Contexte**

Lidar nous apporte une possibilité d'offrir une visualisation en 3D du champ de bataille. Sur le principe de réalité augmentée projection sur maquette 3D du champ de bataille les villages, le champ de bataille en 1919 et la reconquête du territoire par le boisement jusqu'à aujourd'hui, ...

Descriptif

Les outils de l'ère numérique constituent des moyens de médiation culturelle d'une grande qualité permettant d'appréhender des sujets parfois complexes. Ces supports en place à Bibracte site du Mont Beuvray et en d'autres lieux tel que la Cathédrale d'Autun, l'Abbaye de Cluny, le Moulin de Valmy

Objectif

Dès l'arrivée au pôle d'accueil, visualiser le champ de bataille de Verdun et ses divers enjeux (mémoire, conservation, découverte, forêt, environnement, offres proposées...)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Réalisation de la maquette et de ses animations 3D
Questionnaire de satisfaction

Porteur envisagé	Conseil Général 55, gestionnaire du pôle d'accueil
Partenaires possibles	CDT, ONF, Gestionnaires de sites, Offices de Tourisme
Estimation budgétaire	99 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Conception réalisation	CDT Pôle accueil		35 k€			
Réalisation			64 k€		13 k€	
TOTAL € H.T.			99 k€			
Financement		CG55/CDT/ Sites	CG55/CDT/ Sites			

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.2D - Structuration de l'offre touristique : pass découverte**Contexte**

Afin de développer les séjours des visiteurs du champ de bataille, il est nécessaire de faciliter un achat groupé d'entrées aux différents sites. Le « pass découverte » semble l'outil le mieux adapté.

Descriptif

S'appuyer sur le ou les pass existants pour soutenir sa commercialisation.
Pour chaque type de clientèle, proposer un pass découverte adapté à sa typologie.
A mettre en place en prenant compte des nouvelles technologies.
Instaurer une billetterie et une communication commune.

Objectif

Répondre aux attentes exprimées de la clientèle.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de Pass Découverte vendus.
Enquête de satisfaction.

Porteur envisagé	Agence réceptive, gestionnaire du pôle d'accueil
Partenaires possibles	Gestionnaires de sites – ONF – Offices de Tourisme
Estimation budgétaire	33 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Animation (1/8 ETP)	Agence/ Pôle Accueil	5 k€	5 k€	5 k€	5 k€	5 k€
Edition	Agence/ Pôle Accueil	1 k€	4 k€	1 k€	1 k€	1 k€
TOTAL € H.T.		6 k€	9 k€	6 k€	6 k€	6 k€
Financement		Agence/ Pôle d'accueil	Agence/Pôle d'accueil	Agence/Pôle d'accueil	Agence/Pôle d'accueil	Agence/Pôle d'accueil

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.3A - Mise en commun - Visuel et langage**Contexte**

La communication autour de l'offre «VERDUN 14/18 UNE FORÊT D'EXCEPTION» doit afficher l'appartenance au label « Forêt d'Exception ».

Descriptif

Il y a donc nécessité de pouvoir utiliser une adaptation du logo « Forêt d'Exception » avec l'accord de l'ONF et un langage commun pour communiquer « Forêt d'Exception - Champ de Bataille de Verdun ». Tous les éléments de communication pourront être repris sur les brochures des différents acteurs du champ de Bataille.

Objectif

Afficher une cohérence entre les acteurs du « Champ de Bataille – Verdun / Forêt d'Exception »

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Capacité à faire adopter cette charte éditoriale par différents acteurs.

Porteur envisagé	Conseil Général 55, Gestionnaire du Pôle d'Accueil
Partenaires possibles	Conseil Général 55, CDT, ONF, tous Gestionnaires de sites et partenaire du projet
Estimation budgétaire	15 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Conception diffusion	CG55/ONF	15 k€				
TOTAL € H.T.		15 k€				
Financement		Partenaires du projet				

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.3B - Mise en commun - Projet Forêt d'Exception sur Internet**Contexte**

La présence et la visibilité du projet « Forêt d'Exception » sur le web sont incontournables.

Descriptif

La création d'un espace dédié au projet « Forêt d'exception » sur le portail Grande Guerre du Conseil Général de la Meuse pour communiquer sur l'actualité du projet (et de ses projets) à travers un regard professionnel : nouveaux aménagements, accueil...

Objectif

Maintenir l'intérêt et la curiosité des visiteurs, fédérer autour du projet, fidéliser.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Statistiques de fréquentation du site web.
Nombre de liens, source de diffusion.

Porteur envisagé

Conseil Général 55 / ONF

Partenaires possibles

Conseil Général 55, CDT, Mission Histoire, tous les acteurs du territoire

Estimation budgétaire

70 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Conception	CG55	15 k€				
Animation (1/4 ETP)	CG55/ CDT/MH	15 k€	10 k€	10 k€	10 k€	10 k€
TOTAL € H.T.		30 k€	10 k€	10 k€	10 k€	10 k€
Financement		CG55/CDT/ MH	CG55/CDT/ MH	CG55/CDT/ MH	CG55/CDT/ MH	

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.3C - Mise en commun - Outils « Relation Presse »**Contexte**

La candidature à l'obtention du label « Forêt d'Exception » provoque d'ores et déjà un intérêt médiatique fort. Pour répondre aux demandes et continuer de susciter l'intérêt, il est souhaitable de confectionner un ensemble d'outils à destination des journalistes et des prescripteurs.

Descriptif

Selon la charte éditoriale définie, confection d'outils dédiés : communiqué de presse, dossier de presse, espace presse web, visuels libres de droit.
Ces documents seront réalisés en version papier et numérique et seront disponibles sur le site web du Pôle d'Accueil et dans l'attente sur les sites web des partenaires.
Contractualisation avec une agence de presse.
Organisation et participation aux accueils de presse.

Objectif

Augmenter les visites de journalistes et de prescripteurs

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de dossier de presse diffusés
Nombre de journalistes et prescripteurs accueillis
Nombre de retombées enregistrées

Porteur envisagé	Conseil Général de la Meuse - CDT
Partenaires possibles	Mission Histoire, Offices de Tourisme, gestionnaires de sites, ONF...
Estimation budgétaire	Ressources humaines, agence, accueil, éditions jour, reportage : 319 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
RH (1ETP)	CG55/ CDT/MH	45 k€	45 k€	45 k€	45 k€	45 k€
Agence Presse	CG55/CDT	10 k€	10 k€	10 k€	10 k€	10 k€
Accueil de presse	CG55/CDT	5 k€	5 k€	10 k€	5 k€	5 k€
Editions	CG55/ CDT/MH	2 k€	2 k€	5 k€	2 k€	3 k€
TOTAL € H.T.		62 k€	62 k€	70 k€	62 k€	63 k€
Financement		CG55/CDT/ Mission Histoire	CG55/CDT/ Mission Histoire	CG55/CDT/ Mission Histoire	CG55/CDT/ Mission Histoire	CG55/CDT/ Mission Histoire

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.3D - Mise en commun - Photothèque commune**Contexte**

Constat d'un manque de photos relatives à la thématique traitée.

Descriptif

Constituer un fond de photos en commun avec un classement par thématiques (nature, histoire, visiteurs, animations, cérémonies...) libres de droit et destinées à tout support de promotion touristique des partenaires. Création en interne, alimentation par l'ensemble des partenaires et animé par le CDT Meuse. Réalisation de reportages pour palier aux carences de certaines thématiques.

Objectif

Disposer de photos de qualité, libres de droit et adaptées au message à transmettre

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Constitution de la photothèque

Porteur envisagé	CDT de la Meuse
Partenaires possibles	CG55, Mission Histoire, Offices de Tourisme, gestionnaires de sites, ONF...
Estimation budgétaire	Collecte, animation/mise à jour, reportage : 37k €

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Collecte/ animation (1/10e ETP)	CDT	6 k€	4 k€	4 k€	4 k€	4 k€
Reportage	CDT/ CG55/MH	15 k€				
TOTAL € H.T.		21 k€	4 k€	4 k€	4 k€	4 k€
Financement		CDT/CG55	CDT/CG55	CDT/CG55	CDT/CG55	CDT/CG55

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.4A - Nouveaux relais d'information. Les 4 jours de Verdun**Contexte**

Dans le cadre de la commémoration annuelle de la Bataille de Verdun, un vaste programme d'animations culturelles et de cérémonies mémorielles est mis en œuvre à destination du grand public. A l'heure où le Département ambitionne d'obtenir le label « Forêt d'Exception » pour la forêt domaniale de Verdun et se porte candidat à l'inscription de ses paysages et sites de mémoire de Grande Guerre au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, l'édition 2013 des « 4 jours de Verdun » et les suivantes mettront à l'honneur les forêts de ce territoire marqué par la guerre.

Descriptif

Organisation des 4 journées :

- **Journées pédagogiques** : réservées aux scolaires pour une découverte du champ de bataille au travers de parcours adaptés à chaque âge autour de l'Histoire et de la Nature.
- **Journées d'études** : les forêts de l'Histoire en Meuse (interventions de professeurs de biogéographie, Meuse Environnement, Mission Histoire...), le projet « Forêt d'Exception » en forêt domaniale de Verdun (ONF, DRAC, Mémorial de Verdun, CDT Meuse).
- **Des animations** : son et lumière « Des Flammes à la Lumière », balades nocturnes VTT en forêt, balade bioluminescente, randonnée nocturne et balades à dos d'âne, calèche, cheval, animation « Eveil des sens », Vadrouille la Grenouille (jeu de piste familial), vols en avion au dessus du champ de bataille, expositions.

Objectif

Attirer un public encore plus large et varié.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de visiteurs et participants aux activités proposées.

Porteur envisagé	Mission Histoire – Office de Tourisme Pays Verdunois
Partenaires possibles	Conseil Général 55, ONF, Mission Histoire, Meuse Environnement, DRAC, CDT
Estimation budgétaire	Prestations diverses & organisation : 180 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Prestations diverses	MH/CG55	50 k€	50 k€	50 k€		
Organisation (1/4 ETP)	MH/OT	10 k€	10 k€	10 k€		
TOTAL € H.T.		60 k€	60 k€	60 k€		
Financement		Mission Histoire/CG/ONF/OT Pays Verdunois	Mission Histoire/CG/ONF/OT Pays Verdunois	Mission Histoire/CG/ONF/OT Pays Verdunois		

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.4B - Nouveaux relais d'information. Favoriser la qualité de l'accueil**Contexte**

A l'approche du centenaire du 1^{er} conflit mondial, il est nécessaire que les personnes en charge de l'accueil des visiteurs soient préparées et ainsi formées.

Descriptif

Mettre en place un plan de formation destiné aux acteurs (prestataires et guides) de manière à leur permettre d'accueillir tous types de clientèles de manière adaptée.

Elaborer un programme en fonction des thématiques retenues qui seront abordées chaque année de 2014 à 2018 et qui fixeront un axe de communication commun

Objectif

Améliorer l'accueil aux visiteurs.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Réalisation et application du plan de formation.

Porteur envisagé	GAL du Pays de Verdun
Partenaires possibles	FROTSI – UDOTSI – Prestataires – Guides – CDT – Mission Histoire
Estimation budgétaire	26 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Animation de la démarche 1/10e ETP/an)	Pays de Verdun	3,5 k€	3,5 k€	3,5 k€	3,5 k€	
Prestation formation	FROTSI	3 k€	3 k€	3 k€	3 k€	
TOTAL € H.T.		6,5 k€	6,5 k€	6,5 k€	6,5 k€	
Financement		Pays de Verdun FROTSI	Pays de Verdun FROTSI	Pays de Verdun FROTSI	Pays de Verdun FROTSI	

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.1 : Outils innovants et supports de communication partagés

Fiche N° 3.1.4C - Nouveaux relais d'information. Informations risques**Contexte**

La forêt domaniale de Verdun est issue du Champ de bataille éponyme. Un siècle après la guerre, subsistent des vestiges et traces, qui font en grande partie l'attrait du lieu tout en créant des facteurs de risques importants :

- Activités de l'armée : champ de tirs de la wavrille
- risques pyrotechniques : obus non explosés
- risques physiques : sapes, ferraille...
- risques chimiques : pollution du sol liée aux munitions ayant explosé pendant le conflit ou munitions n'ayant pas fonctionné et libérant leur contenu (explosifs, toxiques de combat, et leurs produits de dégradation, plomb...) dans l'environnement sous l'effet de la corrosion de l'enveloppe de la munition. Contamination des végétaux et animaux consécutive à la pollution du sol. Potentielle contamination des captages d'eau potable.

Descriptif

Une information du public, des usagers et de la population locale sur les risques et la conduite à tenir est donc nécessaire.

L'action peut être divisée en trois temps :

- énumération des risques et rédaction des conduites à adopter.
- élaboration des supports de communication (panneaux, dépliants, messages électroniques,...)
- mise en oeuvre des actions de communication (panneaux, écrits, oral)
- Information des autorités sanitaires, préfectorales... sur les résultats des études réalisées. Proposition d'une réglementation locale (arrêté préfectoral) adaptée (interdisant le ramassage de produits forestiers de consommation dans le secteur ?)

Objectif

Protection des biens et des personnes en visite sur le site.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Phases préparatoires, protocoles, études, recherches, 2014.
Réalisation avant fin 2015.

Porteur envisagé	Préfet de la Meuse
Partenaires possibles	CDT, OTSI, déminage, écotoxicologue (CTIS ?), toxicologue, ARS,
Estimation budgétaire	50 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Phases préparatoires		5 k€				
Réalisation		15 k€	30 k€			
TOTAL € H.T.		20 k€	30 k€			
Financement		Etat Région Département	Etat Région Département			

VOLET 3 : Communication et partage de l'information

Thème 3.2 : Pilotage et suivi du programme d'action

Fiche N° 3.2.1 - Animation du copil et suivi des actions thématiques**Contexte**

Le vaste projet qui lie fortement le centenaire et le label Forêt d'Exception demande un suivi millimétré pour être au rendez vous du centenaire et voir les projets se réaliser.

Descriptif

Recherche de financement avec les porteurs, animations du copil et des commissions thématiques, recherche de mécènes. Suivi des indicateurs de résultats.

Objectif

Parvenir à la réalisation du contrat d'action avec un résultat supérieur ou égal à 75 % des actions prévues.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de fiches actions engagées et réalisées.

Porteur envisagé	ONF
Partenaires possibles	
Estimation budgétaire	125 k€

Calendrier prévisionnel de réalisation

Désignation	porteur	2013/2014	2015	2016	2017	2018
Suivi animation du label Bilan des actions, réunions thématiques		25 k€	25 k€	25 k€	25 k€	25 k€
TOTAL € H.T.		25 k€	25 k€	25 k€	25 k€	25 k€
Financement		ONF	ONF	ONF	ONF	ONF



Direction Territoriale Lorraine
5, rue Girardet - CS 65219
54052 - Nancy Cedex
Tél : 03 83 17 74 00
www.onf.fr

Certifié ISO 9001 et 14001